Nom:		
Prénom :		
Adresse :		

## **Monsieur François Durovray**

Ministre délégué auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, chargé des Transports 246, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

PESSAC, le

Monsieur le Ministre,

Habitant la commune de Pessac, je suis directement impacté par votre future décision concernant le maintien ou la suppression de la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux Mérignac.

En tant que contribuable, mes impôts permettent de financer le fonctionnement de l'Etat et de ses organismes, comme la Cour des comptes ou l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable. C'est pourquoi je suis particulièrement sensible à leur utilité et à la prise en considération de leurs analyses et leurs recommandations

Force est de constater que les deux rapports émis par ces instances plaident sans réserve pour la suppression de la piste secondaire de l'aéroport. La Cour des comptes énonce « La rationalité, tant économique qu'opérationnelle et capacitaire, apparait inviter à la fermeture de cette piste (NB: secondaire) ». Quant à l'IGEDD, il suffit de comparer l'impact sur les populations. La suppression de la piste secondaire entraîne la suppression de 100 % du bruit pour 12 à 18 000 habitants (page 48 : « Si la piste 11/29 est utilisée : 12000 à 18000 personnes seraient exposées à plus de 55 dB dans la journée »), son maintien permettrait la réduction de 15% des nuisances pour 6000 habitants. Les éléments économiques vont également dans le même sens.

S'il est compréhensible que chaque habitant défende son intérêt personnel, **nous vous faisons confiance pour défendre l'intérêt général**. Adossée sur les études, la décision nous semble évidente et permettrait de mettre fin à cette anomalie qu'est la présence et l'utilisation dévoyée de la piste secondaire.

L'attente est extrêmement forte et nous comptons sur vous.

En vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.